

## Communiqué de presse

Paris, 6 avril 2021

En contradiction avec sa communication et au détriment de ses actionnaires, Suez semble encore vouloir tout faire pour rendre impossible la conclusion d'un accord avec Veolia

Dans une succession de communiqués de presse caractéristiques des dernières semaines, et sans tenir compte de l'évolution de la situation, Suez annonce ce matin souhaiter parvenir à une solution négociée avec Veolia, tout en confirmant avoir signé un accord avec l'opérateur australien Cleanaway Waste Management Ltd. pour la cession des activités de déchets en Australie, pourtant clairement identifiées comme stratégiques par Veolia dès l'annonce de son projet industriel et dans l'offre déposée à l'AMF le 8 février dernier.

Cette nouvelle cession, qui réduirait mécaniquement le périmètre des activités destinées à rejoindre le Groupe Veolia, est manifestement incompatible avec l'objectif prétendument recherché par Suez de mieux valoriser l'entreprise et de parvenir rapidement à un accord. Elle constitue un obstacle supplémentaire pour la réalisation de l'offre soutenue par Veolia, aggravant de fait un mécanisme de défense pourtant jugé contraire aux règles et principes directeurs applicables aux offres publiques par l'Autorité des marchés financiers. Elle participe de la même stratégie, visant d'une part à faire croire à l'existence d'alternatives crédibles, sur la base d'accords soumis à tant de conditions qu'ils en deviennent artificiels, et d'autre part de permettre à Suez d'imposer à Veolia les termes de son offre publique.

Cette opération de cession se fait par ailleurs à des conditions contraires à l'intérêt social de Suez, qui se prive d'un actif rentable dans une région attractive, et aux intérêts de ses actionnaires, la cession ne pouvant qu'impacter négativement l'offre de Veolia. Cette vente, dont la réversibilité est surprenante et irrégulière, puisque Veolia devrait, pour ce faire, rentrer dans le cadre fixé par le conseil d'administration de Suez le 21 mars 2021, et qui a été dénoncé par l'AMF, contient une seule disposition certaine, à savoir le transfert à Cleanaway d'un certain nombre d'actifs significatifs et très rentables, sans la moindre mise en concurrence, et à un prix bradé de 501 millions de dollars australiens (6,8x l'EBITDA normalisé publié par Cleanaway).

Veolia continue à mettre en œuvre tous les moyens de droit pour empêcher la cession de ces actifs stratégiques et pour, le cas échéant, les faire annuler. Elle se réserve par ailleurs le droit de demander une expertise de gestion sur cet accord anormalement avantageux pour un opérateur étranger concurrent de Suez et de Veolia.

Malgré le jusqu'au-boutisme de la direction de Suez, qui continue à recourir à des procédés qui n'ont ni sens industriel, ni sens financier, et ce en dépit du rappel à l'ordre de l'AMF et de la main tendue par Veolia, le Groupe continue à proposer à Suez de discuter sereinement de son projet, et dans cet objectif de cesser son propre démantèlement et de désactiver la fondation néerlandaise.

Le groupe **Veolia** est la référence mondiale de la gestion optimisée des ressources. Présent sur les cinq continents avec près de 179 000 salariés, le Groupe conçoit et déploie des solutions pour la gestion de l'eau, des déchets et de l'énergie, qui participent au développement durable des villes et des industries. Au travers de ses trois activités complémentaires, Veolia contribue à développer l'accès aux ressources, à préserver les ressources disponibles et à les renouveler. En 2019, le groupe Veolia a servi 98 millions d'habitants en eau potable et 67 millions en assainissement, produit près de 45 millions de mégawattheures et valorisé 50 millions de tonnes de déchets. Veolia Environnement (Paris Euronext : VIE) a réalisé en 2019 un chiffre d'affaires consolidé de 27,189 milliards d'euros. www.veolia.com

## **Contacts**

Relations Presse Groupe Veolia Laurent Obadia - Sophie Gaucher sophie.gaucher@veolia.com +33 (0)6 79 42 12 06